

ALERTE !

Démantèlement de l'APHP : Externalisation/privatisation du secteur informatique

Après l'annonce de la Nouvelle APHP, de la vente du Siège et de son déménagement à St Antoine, le démantèlement de l'APHP se poursuit ; En effet, se prépare une externalisation d'envergure de l'ensemble des services informatiques centraux et locaux sur les conseils zélés de certains directeurs, que nous risquons de découvrir une fois de plus, par voie de presse !

Celle-ci va concerner les secteurs informatiques avec leurs personnels, depuis le central à tous les sites de l'APHP, dans une structure juridique de type Groupement de Coopération Sanitaire qui pourrait être de droit privé (GCS) ! 800 personnels, titulaires et contractuels seraient concernés !

Mis devant le fait accompli, aucune proposition alternative ne leur serait permise afin de garder leur emploi et statut de fonctionnaire de l'APHP en toute liberté...

En effet, si cette création se met en place il n'y aurait plus de postes d'informaticiens à l'APHP pour les titulaires car dans un GCS aucune pérennité de l'emploi n'est réellement garantie. Ils-elles seront détachés-es dans le GCS sans retour possible au sein de l'APHP !

Pour les personnels contractuels, cela signifierait une rupture de leur contrat de travail avec l'APHP pour un contrat de travail du GCS !

Cette externalisation serait gravissime pour notre institution ainsi que pour les agents titulaires et contractuels de ce secteur!

Par ailleurs, la question de l'attractivité et de la fidélisation se pose : nous courrons le risque de voir les personnels contractuels à haute performance ou dit- de haut niveau - refuser ce nouveau contrat de travail au sein du GCS et quitter le secteur informatique pour d'autres structures ou établissements (publics ou privés). En effet, au regard de leurs compétences, ils pourraient être mieux traités et se repositionner ailleurs pour de plus grands avantages salariaux.

Autres problématiques et non des moindres : Quid du Financement de ce GCS ?!!

Si celui-ci est financé par des capitaux externes, il faudrait que l'APHP rétribue ses prestations informatiques à un prestataire GCS, probablement de droit privé ! On marche sur la tête... !!!

L'APHP dans ce contexte de GCS perdrait la maîtrise et l'indépendance de son système informatique. C'est extrêmement grave et dangereux ! Quid de la sécurité du système informatique du fameux hôpital numérique ?

Le Conseil d'administration de ce GCS risque de se trouver pieds et poings liés face aux grands groupes (américains et autres) et entreprises de prestations informatiques.

Le Directeur général de l'APHP a requis un audit du cabinet DELOITTE (courant 2017) pour l'organisation de la direction du service informatique (DSI). Il n'a jamais voulu jusqu'à ce jour et ce malgré nos réclamations, restituer aux élus et mandatés dans les instances, les conclusions ou préconisations de cet audit, ni à combien s'élevait son coût.

Des questions restent en suspens :

L'APHP est contrainte de payer à des groupes comme ACCENTUR et SOPRA ses prestations (Grands groupes informatiques gorgés d'argent publics, sur le dos des personnels de qui il est exigé continuellement des économies sur les prestations sociales et des sacrifices sans précédents). Parallèlement le Système d'Information nous a déjà coûté des centaines de millions d'euros !!! Jusqu'à quand les vannes resteront t'elles ouvertes !?

Parlons de l'externalisation de la paye chez SOPRA HR, de l'externalisation du support informatique, de l'externalisation de l'ensemble de l'exploitation par exemple à ATI (Agence Technique Informatique) ou encore à DIS (Direction informatique support).

- ◆ Quid du prélèvement à la source à venir et du système de la paie ?
- ◆ Dans ce contexte qu'en sera-t-il pour la paye des personnels ?
- ◆ Quel GCS de moyen : public ou privé ?
- ◆ Quel statut des personnels, rémunération, protection, mise à disposition etc. ?
- ◆ Quid des embauches, des effectifs et de la conception de service public rendu (suppression majeure de personnels pour rentabilité maximale)

L'USAP CGT et les personnels ne seront pas dupes : A terme, très vite, tous les services supports centraux, les PIC (AGEPS, SMS, SCA, Blanchisserie, CFDC) risquent d'être concernés par la mise en place de GCS (groupement de coopération sanitaire) ou de GIP (groupement d'intérêt général) soit externalisation vers le privé lucratif, clé en main ...

SE TRAME T'IL UNE NOUVELLE FEDERATION HOSPITALIERE AVEC UNE DIRECTION GENERALE TRES RESSERREE ??!



assistance-publique-cgt.fr



Nous ne voulons pas découvrir dans la presse à quelle sauce seront mangés les personnels dans un projet tout ficelé, et une fois de plus, sans aucune information des Organisations syndicales représentatives des personnels !

L'USAP CGT exige de la direction générale la complète transparence sur ce projet ou son démenti, ainsi que son retrait pur et simple !

L'USAP CGT exige l'arrêt du démantèlement structurel et statutaire de l'APHP, le maintien de tous ses hôpitaux et établissements, de son unicité, de son statut particulier et dérogatoire.

Paris, le vendredi 5 octobre 2018

Le Directeur Général interpellé au CTEC du 5 octobre 2018 par cette déclaration, dément formellement la création du GCS : « Nous n'en sommes pas là » mais reconnaît l'incapacité de l'APHP de recruter des professionnels spécialisés et de haute compétences faute de pouvoir les rémunérer à leur niveau de salaire..

L'USAP restera vigilante, estimant que comme pour de nombreuses opérations de démantèlement en cours, la Direction Générale veut avancer ses projets masqués, afin d'éviter toute réactivité et riposte des personnels, comme la mobilisation historique contre la réforme OTT. Celle-ci n'a pu être passée en force (dans un protocole ultra minoritaire) que par la trahison d'une organisation syndicale de renoncement, familière des accords priorisant le patronat plutôt que les travailleurs ! L'AGEPS subit actuellement une intense restructuration, sans concertation réelle avec les représentants des personnels. Les écoles de formation AS et Techniciens de laboratoires ont été fermées, de nombreux IFSI sont fermés, etc.

Notre organisation syndicale met en garde les personnels contre la suite annoncée des fusions restructurations qui prévoient une externalisation large des fonctions supports avec le passage des personnels à un statut hors APHP !

UNION SYNDICALE CGT
de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
Bourse du travail
3, rue du Château d'Eau • 75010 Paris

Tél. : +33 (0)1 42 08 82 14
Fax. : +33 (0)1 42 45 79 51
usap-cgt.sap@aphp.fr